



Association
Campanaire
Limousine

Eléments statistiques

Le dénombrement exact de toutes les cloches du Limousin est un exercice à très long terme. Il est néanmoins possible d'étudier cette donnée par le dénombrement des lieux et bâtiments. Ainsi, si chaque bâtiment porte en moyenne un peu plus d'une cloche (pour les clochers-murs, on observe une moyenne de 1,3 cloche par clocher), on doit pouvoir compter 3000 cloches en Limousin, sur les 2472 lieux/bâtiments identifiés actuellement comme "porteurs" possibles de ces instruments.

Lieux et bâtiments "civils"

L'essentiel du patrimoine campanaire "civil" est amené par les anciennes écoles de la République. Il y en avait, par obligation, au moins 1 par chef-lieu de commune, et, dans le cadre de la loi du 20 mars 1883, dans les villages distants de plus de 3 kilomètres du chef-lieu de commune. Ces écoles en sites isolés sont appelées "Ecoles de hameaux".

	Total	19 Corrèze	23 Creuse	87 Haute Vienne
Total	1045	392	312	341
Chef-lieux de communes	741	283	258	200
Ecoles de hameaux	304	109	54	141

Dans les chefs-lieux de communes, le plus grand nombre de bâtiments est constitué des "Mairies-Ecoles", qui devaient toutes être équipées d'une cloche permettant de sonner l'entrée en classe. On trouve également des pendules de Mairie. Les cas de cloches d'entreprises sont rares.

Lieux et bâtiments "religieux"

Les chiffres relatifs aux 3 départements du Limousin sont étendus à quelques communes périphériques en raison de leur appartenance au Limousin historique (cité Lémovice ayant donné son périmètre à l'ancien diocèse de Limoges).

Pour les chefs-lieux, on se réfère au nombre d'articles apparaissant dans le "Pouillé de Nadaud". Il y a davantage de chef-lieux "religieux" que de chef-lieux de communes, en raison de la fusion de nombreuses petites communes depuis la Révolution.

Les "autres lieux", dont un grand nombre de chapelles isolées, sont comptés par différence avec le nombre total, qui est plutôt un nombre de bâtiments qu'un nombre de lieux (chaque ville dispose de plusieurs bâtiments religieux).

Les clochers-murs sont mis en évidence dans le dénombrement en raison de la possibilité d'un spectacle "visuel" qui s'ajoute au spectacle sonore lors de la sonnerie de leurs cloches.

	Total	16	19	23	24	36	86	87
Total	1427	57	529	458	37	7	6	333
Chef-lieux	907	34	307	294	34	4	4	230
Autres lieux	520	23	222	164	3	3	2	103
dont Clochers-murs	197	1	128	27	3	0	0	38